

Image not found or type unknown



Etat des lieux en sortie de mon appartement

Par **cfabienne42**, le **10/01/2008** à **21:42**

Bonjour,rnrnJe dois faire l'état des lieux de mon appartement d'ici le 15.01.08. J'ai pris contact avec mon propriétaire (celui avec qui j'ai signé l'état des lieux en entrée) afin de le faire. Il m'indique ce jour, qu'il ne s'occupe plus du dossier mais l'a transmis à un agent immobilier. Est ce légal ?rnrnMerci de m'aider.